



COTISATION COELACANTHE PLONGEE – SAISON 2026/2027

LICENCE – ADHESION – ASSURANCE

Fiche à remplir obligatoirement chaque année.

Rappel : le paiement de la cotisation vaut engagement à respecter la réglementation du club ainsi que celle de la fédération

NOM : _____

PRENOM : _____

1 – Licence fédérale (obligatoire) Cochez la licence correspondante et reportez le montant correspond dans le cadre

- ☐ Adulte 50 €
- ☐ Jeune (<16 ans) 31,50 €

+ _____ €

2 – Adhésion annuelle (obligatoire) Cochez la cotisation correspondant à votre niveau et reportez le montant correspond dans le cadre

- ☐ Débutant / PE20 / Niveau. 1 115 €
- ☐ PA20 / PE40 / PA40 / Niv. 2 95 €
- ☐ Niveau 3 et plus 75 €
- ☐ Nageur avec palmes 75 €
- ☐ Apnée (plongée exclue) 75 €

+ _____ €

3 - Assurance Complémentaire Plongeurs (facultative) Cochez l'assurance choisie et reportez le montant correspond dans le cadre

Je déclare avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire individuelle accident auprès du Cabinet LAFONT. Un complément d'information est affiché dans le local du club, ainsi que sur le site du club. Pour d'autres contrats d'assurance proposés par la FFESSM, vous renseigner sur le site de la Fédération puis contacter le secrétaire.

- ☐ Loisir 1 : 25 € ☐ Loisir 2 : 30 € ☐ Loisir 3 : 51 €
- ☐ Loisir 1 top : 48 € ☐ Loisir 2 top : 59.5 € ☐ Loisir 3 top : 99 €

+ _____ €

4 - Je souhaite m'engager dans la préparation d'une formation cette saison (sous réserve de validation) : ☐ Oui ☐ Non

Pour les formations N1, N2, N3, PE40, PA20, nitrox simple et confirmé, en plus du coût de la formation, vous devrez également régler les plongées¹ minimum à effectuer dans le cursus. Le coût des inscriptions aux formations inclut la carte fédérale de brevet (16€).

Pour l'entrée en formations N2, N3, PE40, PA20, il convient de réaliser une journée de plongées d'évaluation¹.

Pour toutes les formations, le coût des plongées¹ est à régler au fur et à mesure, une fois celles-ci effectuées.

Vous pouvez trouver une évaluation du coût global des formations sur l'Annexe Tableau Formation.

Formations

- ☐ Niveau 1 / Jeunes plongeurs 65 €
- ☐ Niveau 2 / Niveau 3 120 €
- ☐ PA20 / PE40 100 €
- ☐ Formation Apnée (pour passage niveau) 40 €
- ☐ RIFAP 55 €
- ☐ Recyclage RIFAP 35 €
- ☐ Nitrox simple 45 €
- ☐ Nitrox confirmé 85 €
- ☐ Initiateur 60 €

Nombre de plongées prévues¹

- 4 plongées
- 20 plongées
- 10 plongées
- 2 plongées + coût du nitrox
- 4 plongées + coût du nitrox

+ _____ €

Si renouvellement **adhésion numérisée** avant le 30/09/2026, déduire 10€ de la cotisation

- _____ €

Règlement par : ☐ virement ☐ chèque ☐ chèque-vacances

Total à payer (1 + 2 + 3 + 4)

= _____ €

Date du CACI (certificat médical) : _____ délivré par : _____

Dossier complet = Fiche cotisation + CACI + Paiement cotisation + Pour les mineurs : Autorisation parentale + Pour les nouveaux : Fiche d'acceptation des conditions de location + Fiche de renseignements + photo récente. **L'absence d'un de ces documents rend le dossier incomplet.**

Si nécessité de mise à jour en cours d'année (CACI, contacts etc.), nous envoyer au plus vite les données/document par mail. **Faute de CACI à jour, l'admission aux entraînements et sorties sera suspendue.**

(En version numérique, apposer votre nom vaut signature) **Signature :**

En cochant cette case ☐, je m'oppose à l'utilisation de mon image au sein du club.

¹ Le coût de la formation ne comprend pas : les plongées, la location du matériel, les déplacements, l'hébergement et les repas lors des sorties.

La licence FFESSM inclut l'assurance Responsabilité Civile.

L'adhésion comprend l'accès à la piscine, la formation pratique et théorique en piscine, la mise à disposition des équipements en piscine à l'exception des PMT.